



Renouveau du curriculum : Plan de formation professionnelle pour les éducateurs de la prématernelle à la 12^e année — Foire aux questions

Comment le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) soutiendra-t-il les éducateurs qui mettent à l'essai le nouveau curriculum de la prématernelle à la 12^e année?

Tel que demandé, le MÉCF proposera une formation professionnelle sur mesure et en personne, élaborée en collaboration avec les organismes scolaires. Le MÉCF développe en outre une série de cours en ligne par l'entremise du système de gestion de l'apprentissage [Éducathèque TNO](#). Il offrira aussi des possibilités de collaboration et de réseautage en ligne par l'intermédiaire des cours d'Éducathèque TNO et des réseaux d'apprentissage professionnel hébergés. Une brève description du soutien offert par le MÉCF est fournie dans le plan de formation professionnelle pour les éducateurs de la prématernelle à la 12^e année sur le renouveau du curriculum.

Quelles sont les attentes à l'égard des éducateurs mettant le nouveau curriculum à l'essai pour le reste de l'année scolaire 2022-2023?

Il n'y a pas d'attentes spécifiques; cependant, le MÉCF recommande aux éducateurs qui mettent à l'essai le curriculum provisoire au cours de l'année scolaire 2023-2024 de prendre le temps d'examiner les cours qu'ils trouveront sur Éducathèque TNO. Cette série de cours les aidera à comprendre les éléments fondamentaux du nouveau curriculum adapté.

Comment le MÉCF soutient-il les éducateurs s'apprêtant à mettre à l'essai le nouveau curriculum au cours de la prochaine année scolaire?

Une communication claire et ouverte entre le MÉCF et les surintendants et directeurs généraux des organismes scolaires est essentielle pour soutenir les éducateurs mettant le nouveau curriculum à l'essai. Le MÉCF travaille en étroite collaboration avec les organismes scolaires afin de leur apporter un soutien pertinent, efficace et complémentaire au besoin. Le MÉCF s'engage par ailleurs à offrir un large éventail de formations professionnelles, que ce soit en personne ou en ligne, sur la plateforme Éducathèque TNO, afin de répondre aux besoins des éducateurs participants, autant que possible et selon les besoins. Une brève description du soutien offert par le MÉCF est fournie dans le plan de formation professionnelle pour les éducateurs de la prématernelle à la 12^e année sur le renouveau du curriculum.

Le MÉCF suivra-t-il le même plan pour les niveaux restants quand ce sera leur tour de mettre à l'essai le nouveau curriculum, ainsi que pour les cours qu'il reste à intégrer?

Oui. Alors que le MÉCF travaille à la transition complète vers le nouveau curriculum, il s'engage à travailler avec les organismes scolaires et les éducateurs afin d'adapter la formation continue des éducateurs. Tout au long de la mise en œuvre du nouveau curriculum adapté, les organismes scolaires et le MÉCF continueront à soutenir les éducateurs au moyen d'une formation professionnelle en personne et virtuelle. L'objectif est de faire des occasions de réseautage un soutien fondamental pour les éducateurs afin qu'ils



puissent tisser des liens au sein des TNO, ainsi qu'avec nos homologues de la Colombie-Britannique et du Yukon, qui connaissent bien le curriculum et les approches pédagogiques connexes.

Donnera-t-on plus de temps aux éducateurs mettant le nouveau curriculum à l'essai?

Les éducateurs mettant le nouveau curriculum à l'essai pourront accéder à une formation spécifique au moyen des mécanismes de perfectionnement professionnel déjà prévus par la législation et les conventions collectives. Il s'agit notamment de collaborer avec les organismes scolaires pour consacrer une journée entière, au cours de chacune des trois prochaines années, à la formation liée au renouveau du curriculum. Le MÉCF reconnaît que le temps consacré au renforcement des pratiques d'enseignement (RPE) est une excellente occasion pour les éducateurs de se familiariser plus en profondeur avec le nouveau curriculum, à la fois individuellement et en collaboration avec leurs collègues.

La [Directive ministérielle sur le renforcement des pratiques d'enseignement \(RPE\)](#) de 2020 est une initiative visant à améliorer les résultats scolaires des élèves en fournissant aux éducateurs plus de plages horaires dédiées à la planification, au perfectionnement professionnel et à l'évaluation de l'apprentissage des élèves. Elle fournit aux éducateurs du temps « individuel » déterminé par les éducateurs eux-mêmes, et du temps « collaboratif », déterminé par les organismes scolaires, conformément à la directive. Les éducateurs ainsi que les organismes scolaires sont encouragés à consacrer du temps au RPE pour les aider à mettre en place le nouveau curriculum. Exemples d'activités :

- Accès à la formation professionnelle sur Éducathèque TNO
- Travail individuel ou avec d'autres éducateurs pour se familiariser avec le nouveau curriculum
- Planification et coplanification des leçons et activités d'apprentissage destinées aux élèves
- Préparation d'outils d'évaluation
- Lectures professionnelles
- Planification annuelle intégrée

Avec qui les éducateurs mettant à l'essai le nouveau curriculum peuvent-ils communiquer?

Le lien le plus important que ces éducateurs peuvent établir est celui qui les lie les uns aux autres. Le MÉCF, par l'intermédiaire de séances en personne, de cours en ligne et de réseaux d'apprentissage professionnel, offrira aux éducateurs de la prématernelle à la 12^e année la possibilité de réseauter entre eux et de se soutenir mutuellement dans cette transition.

Ils auront également, en temps et lieu, l'occasion d'échanger avec des éducateurs qui sont déjà passés par la transition ou la mise en œuvre du curriculum axé sur les compétences. Ces occasions seront partagées sur la plateforme Éducathèque TNO.

Cette formation professionnelle entraînera-t-elle des coûts?



Le MÉCF a prévu un budget pour les coûts associés aux ateliers régionaux d'une journée ayant lieu en personne. Les cours d'Éducathèque TNO sont gratuits pour tous les éducateurs des TNO, tout comme RéseauTNO (réseaux en ligne pour le développement professionnel et l'apprentissage). Par ailleurs, les organismes scolaires et le MÉCF discuteront de tout coût supplémentaire lié à la mise à l'essai du nouveau curriculum par les éducateurs.

Comment un éducateur devant mettre à l'essai le nouveau curriculum en 2024-2025 peut-il se préparer à cette transition?

En été 2023, les éducateurs qui mettent à l'essai le nouveau curriculum au cours de l'année scolaire 2024-2025 peuvent s'inscrire à la série de cours d'Éducathèque TNO, offerts à tous les éducateurs. Ils peuvent également commencer à réseauter et à collaborer en personne ou en ligne avec des collègues qui mettent à l'essai le nouveau curriculum au cours de l'année scolaire 2023-2024, et ceux dont ce sera le tour en 2024-2025.